



Flash Aiguillon



Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise - Syndicat d'apiculture de l'Isère
N° 289 - Février 2022 - 28ème année

Édito

Notez dans vos agendas
la date de
**l'Assemblée Générale
de l'Abeille Dauphinoise.**
Elle aura lieu
le samedi 05 mars 2022
à Saint Egrève.

De plus amples détails vous
seront prochainement
communiqués par mail (qui
seront également consultables
sur notre site internet).

Après les deux dernières
assemblées qui ont été réalisées
en visio-conférence, nous nous
réjouissons de pouvoir nous
retrouver en présentiel, et de
pouvoir partager notre passion
de l'apiculture et de nos chères
abeilles.

Info : Que faire en cas de vol de ruches ?

- Si vous avez pris l'**option 2** dans
votre adhésion, il convient sous 5
jours : a) d'informer l'Abeille par
mail b) D'aller porter plainte en
gendarmerie c) D'apporter à
l'Abeille le récépissé de la plainte
ou nous l'envoyez par mail + une
copie Cerfa de déclaration de ruche.
Votre copie Cerfa doit contenir le
même nombre de ruche que sur
votre bulletin d'adhésion. S'il y a
eu dégradation, faites des photos
pour constituer des preuves que
vous nous transmettez.

Le coin du débutant

La météo de ce mois nous a apporté des nuits froides et des journées parfois bien tempérées, ce qui nous a permis de faire les traitements anti varroa en temps voulu. Le froid de la nuit a sûrement fait puiser dans les réserves de nourriture, il faut donc vérifier le niveau soit par des pesées, soit en vérifiant qu'il reste du candi au-dessus des cadres. Les pertes hivernales semblent importantes bien que nous n'ayons pas encore de statistiques. Sans doute que le varroa a encore sévi. Il ne sera pas inutile de prévoir un traitement complémentaire avec le Varomed pour aider à un bon démarrage de printemps, dès que la météo, bien sûr, permettra d'ouvrir les ruches.

Pendant cette période froide l'activité sur la planche d'envol est très limitée : dans les moments doux et ensoleillés quelques butineuses partent à la recherche d'un butin hypothétique, d'autres vont chercher un peu d'eau, les autres effectuent leur vol de propreté. Ces allées et venues témoignent d'un fonctionnement normal de la colonie. L'absence de mouvement n'est pas forcément alarmant, n'ouvrez pas la ruche le refroidissement la tuera sûrement. A l'atelier le moment est venu de réparer ou repeindre ruches et ruchettes vides. Les cadres que la teigne a ravagés ne sont pas forcément perdus. Raclez-les au maximum puis passez-les à la flamme purificatrice. Avec une feuille ou demi-feuille de cire, ils seront prêts pour accueillir un essaim ce printemps. Soyez prévoyant, tout le matériel doit être opérationnel au moment où vous en aurez besoin.

Livre du mois : L'esprit de la ruche de J. MEURISSE (94)

Il y a plus d'un million d'espèces d'insectes dans le monde, mais depuis l'Antiquité aucun n'a fasciné autant les hommes que l'abeille, au point qu'elle est devenue l'animal le plus étudié au monde, juste après l'homme ! Des milliers de chercheurs de tous pays scrutent sa vie, analysent son comportement, et chacune de leurs découvertes, toutes aussi surprenantes les unes que les autres, ne fait qu'épaissir les mystères qui entourent ce minuscule insecte. Nos connaissances actuelles aboutissent au constat, presque inconcevable, que le groupe au sein duquel vit l'abeille, la colonie, présente des similitudes troublantes avec une société humaine, capable de communiquer, de faire des choix, de prendre des décisions capitales, de gérer le quotidien avec efficacité.

Jean Meurisse nous invite à découvrir dans un langage accessible le fabuleux univers des abeilles.

*Livre disponible en prêt gratuit à la Bibliothèque
et tous les livres à découvrir sur le site web.*

Zone de Champ Fila
22, place Bernard Palissy - 38320 POISAT
Téléphone : 04.76.25.07.09
E-Mail : abeille.dauphinoise@gmail.com
Site : www.abeille-dauphinoise.fr

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise
- Syndicat d'apiculture de l'Isère - et de la S.C.A.P.I.A.D
vous accueillent toute l'année
les mercredis de 14h à 19h et les samedis de 9h à 12h

Mortalités et affaiblissements de colonies (Source OMAA)

L'OMAA enregistre en ce moment de nombreuses déclarations concernant des affaiblissements, voire des effondrements de colonies. Les investigations ont permis de mettre en évidence l'implication de varroa dans ces événements de santé malgré la mise en place de traitements.

En janvier les cas se multiplient, y compris pour les ruches qui ont été correctement traitées en terme de stratégie et avec les médicaments vétérinaires autorisés.

Si vous constatez des mortalités ou des affaiblissements significatifs de vos colonies d'abeilles sur un de vos ruchers (quelque soient l'évènement de santé et le nombre de colonies touchées, **déclarez rapidement à l'OMAA** (Observatoire des Mortalités et Affaiblissements de l'Abeille) au guichet unique régional :
Tel : 04 13 33 08 08

Cette plateforme ouverte 7 jours sur 7 de 8h à 21h est un guichet unique à votre disposition pour prise en compte de votre déclaration tout au long de l'année.

Après investigation de votre demande, une visite sera, si nécessaire, effectuée sur votre rucher par un vétérinaire et un Technicien Sanitaire Apicole. Pour compléter l'investigation, des prélèvements pourront être réalisés pour analyse. Bien sûr vous serez informé de l'avancée de votre dossier. A l'issue de la procédure, un retour sur l'évènement de santé touchant vos colonies vous sera transmis.

Il est important de prendre le temps de faire remonter ces informations.

Ce dispositif financé par l'état est totalement gratuit pour l'apiculteur déclarant et est de nature à vous aider à comprendre ce qui impacte vos colonies en participant collectivement à une meilleure connaissance des troubles de l'abeille.

Dès que possible : visitez vos ruchers afin de vérifier la vitalité de vos colonies et de surveiller les niveaux d'infestation de varroa. A cette époque de l'année, seul le suivi des chutes naturelles sur langes graissés est possible sans ouverture de ruche.

Voir méthode page 74 à 78 du **guide FNOSAD varroa et varroose** : https://www.fnosad.com/fiches-pratiques/guide_fnosad_varroa_et_varroose.pdf ou sur notre site web dans "Guide" puis "OMAA".

N'hésitez pas à prendre contact avec l'Abeille Dauphinoise pour de plus amples informations.

TROC' Api - Trocante et Braderie

RDV **samedi 26 mars** de 9h à 12h sur le parking de l'Abeille (Poizat) pour vendre/acheter du matériel d'occasion (plus d'infos dans le prochain flash et sur le site dans "Nos Actions").

Les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO)

Les SIQO sont des démarches officiellement reconnues par les pouvoirs publics. Chaque SIQO a une vocation particulière, mais on peut distinguer ceux qui concernent les caractéristiques du produit et ceux qui concernent le mode de production. Des logos officiels nationaux ou communautaires permettent de reconnaître ces signes de qualité. Au niveau de la filière apicole, plusieurs signes de qualité existent.

AOP* (AOC)**

Garantie d'une qualité résultant d'un terroir (toutes les étapes d'élaboration du produit se sont réalisées sur un territoire avec un savoir-faire reconnu)



*Appellation d'Origine Protégée (U.E.)
**Appellation d'Origine Contrôlée (France)

IGP*

Garantie d'un lien entre le produit et son territoire d'origine



*Indication Géographique Protégée

AB*

Garantie d'un mode de production respectueux de l'environnement et du bien-être animal



*Agriculture Biologique

Label Rouge

Garantie d'un produit de qualité supérieure



Mention valorisante

« montagne »

Garantie que le produit a été produit en zone de montagne



Agenda des FORMATIONS (voir sur le site)

Si tout va bien, la partie théorique de la formation "Initiation" se déroulera en présentiel ; sinon ça se fera en visio-conférence.

En ce qui concerne les formations "Complémentaires", les prochaines dates sur Poizat sont :

Connaissance des plantes mellifères (26fév et 7mai) ; 4 samedis pour mes abeilles (26mars, 21mai, 10sept, mars2023) ; Le développement du cheptel et élevage de reines (Groupe A : complet) - (Groupe B : 22mai et 4juin).

Penser à vous inscrire **rapidement** si vous êtes intéressés !

Retrouvez sur le site dans la Rubrique Formations, la fiche d'inscription et toutes les infos complémentaires.

Réservation de colonies hivernées et de printemps... Toutes les infos sur le site.